



AVIS AUX MÉDIAS

Divulgence par le Bureau de régie interne : Publication du *Rapport de dépenses des députés* et du *Registre public des voyageurs désignés* pour 2016-2017

Ottawa (Ontario) – Le 13 juin 2017

L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne, a annoncé aujourd'hui que le [Rapport de dépenses des députés](#) pour 2016-2017 et le [Registre public des voyageurs désignés](#) au 31 mars 2017 sont maintenant accessibles au public sur noscommunes.ca.

Rapport de dépenses des députés

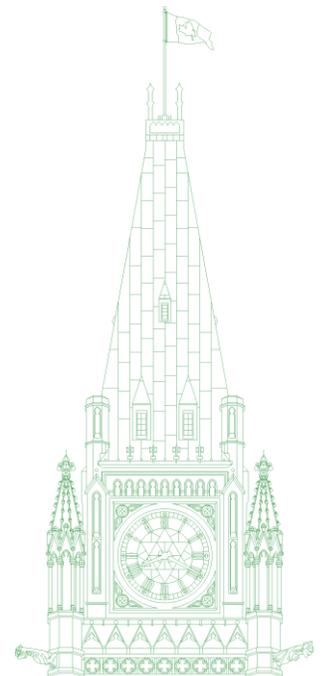
Le *Rapport de dépenses des députés* pour 2016-2017 détaille les dépenses des députés traitées entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017. Il comprend le *Rapport détaillé sur les points de déplacement*, qui fournit des renseignements sur les déplacements des députés et des voyageurs autorisés pour lesquels des points de déplacement ont été utilisés, ainsi que le *Rapport détaillé sur les frais d'accueil*, lequel fournit des renseignements sur les frais d'accueil des députés traités entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

Registre public des voyageurs désignés

Le *Registre public des voyageurs désignés* indique le nom des voyageurs désignés actifs des députés au 31 mars 2017.

Faits en bref

- Les dépenses des députés doivent être engagées dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.
- Les dépenses sont soumises électroniquement au moyen d'un système doté de mécanismes de contrôle intégrés. Elles sont ensuite examinées par l'Administration de la Chambre.
- Il incombe aux députés de s'assurer que toutes les dépenses approuvées sont engagées dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions parlementaires.



- Les dépenses des députés sont assujetties au [Règlement administratif relatif aux députés](#) et au [Manuel des allocations et des services aux députés](#).

Les questions concernant les dépenses et le voyageur désigné d'un député particulier doivent être adressées à ce député.

Liens connexes

noscommunes.ca

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley

Directrice des communications

Bureau du Président de la Chambre des communes

613-995-7882

heather.bradley@parl.gc.ca